

PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

12 DEC. 2023

COURRIER ARRIVÉ



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

/

Délibération n° 2023D28

Le Conseil d'administration, convoqué le 28 novembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à l'Espace France Services : 26 Rue Georges Clemenceau - 85670 Palluau, le 6 décembre 2023 à 17h30, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Étaient présents :

AIRIAU Guy	<i>Présent</i>
BARRETEAU Marcelle	<i>Présent</i>
CHATELIER Christiane	<i>Présent</i>
GIRAUD Valérie	<i>Présent</i>
GOTTHARDT Béatrice	<i>Présent</i>
GUERIN Aurélie	<i>Présent</i>
GUERINEAU Claude	<i>Présent</i>
Guy PLISSONNEAU	<i>Présent</i>
HERMOUET Delphine	<i>Absente excusée</i>
MORINEAU Pascal	<i>Présent</i>
PROUTEAU Xavier	<i>Absent excusé</i>
RENAUD Jean Pierre	<i>Absent excusé, pouvoir à Guy PLISSONNEAU</i>
TENAUD Gérard	<i>Présent</i>

OBJET : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses EHPAD Saint Pierre

Monsieur Le Président informe qu'afin de pouvoir créer les lignes budgétaires, l'EPRD de cette première année budgétaire doit être voté dès le mois de décembre.

Considérant que les tarifs 2024 proposés par le département ne sont pas encore connus

Considérant que les dotations concernant le budget dépendance (versée par le département) et le budget soins (versée par l'ARS), ne sont pas connus à ce jour

Après s'être fait présenter les projets de budgets primitifs du Budget Principal du CIAS et des Budgets Annexes EHPAD ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) intervenu lors de la séance du Conseil d'administration du 8 novembre 2023 ;

Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'approuver l'EPRD du budget annexe EHPAD Saint Pierre (M22), présentant un équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT :

	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS
DEPENSES	1 279 535.00 €	415 490.00 €	999 600.00 €
RECETTES	1 279 535.00 €	415 490.00 €	999 600.00 €
RESULTAT	0.00 €	0.00 €	0.00 €

INVESTISSEMENT (tableau de financement prévisionnel) :

EMPLOIS	55 400.00 €	53 800.00 €	RESSOURCES
		1 600.00 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	55 400.00 €	55 400.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;
- De charger le Président ou son Représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre
Le six décembre deux-mille-vingt-trois,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 13/12/2023.
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

